

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2024)
Heft:	6
Artikel:	Bâtir une frontière : les fortifications de Vauban sur la frontière franco-suisse
Autor:	Venant, Charles
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1075579

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sébastien le Prestre de Vauban (1633-1707).
Illustration via l'auteur.

Fortifications

Bâtir une frontière : Les fortifications de Vauban sur la frontière franco-suisse

Charles Venant

L'étude des fortifications fait bien souvent surgir un nom des tréfonds du passé: Vauban. Les travaux de Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, furent considérables aussi bien dans le domaine militaire que civil. Au service de Louis XIV, il occupe, entre autres fonctions, celle de commissaire aux fortifications pendant une vingtaine d'années. Aux quatre coins du royaume de France, que le Roi-soleil agrandissait sans cesse, Vauban déploie une activité considérable pour parachever l'œuvre royale.

De 1672 à 1678, la guerre de Hollande marque le zénith du règne de Louis XIV (1643-1715). Voulu par le roi pour réduire l'encombrante puissance des Provinces-Unies, ce conflit, brillamment engagé, s'embourbe rapidement contre une solide coalition européenne. La France en sort victorieuse. Mais son extension territoriale modifie la géopolitique européenne. De nouvelles frontières sont tracées. Ses relations avec nombreux de ses voisins s'en trouvent modifiées, voire détériorées. C'est ainsi qu'en 1674, la conquête de la Franche-Comté espagnole par Condé permet à la France d'avoir pour la première fois, une frontière commune avec la Confédération suisse. Cette nouvelle frontière court le long de territoires aux statuts variés: la ville et l'Evêché de Bâle (canton et allié de la Confédération), la principauté de Neuchâtel (allié de la Confédération) et le pays de Vaud (territoire du canton de Berne).

Le canton de Berne ne voit pas d'un bon œil la France catholique s'établir à ses frontières. En 1683, la révocation de l'édit de Nantes ravive d'un cran le clivage religieux entre catholiques et protestants. Berne veut alors se pré-munir d'une potentielle attaque française. Le Conseil de Guerre propose d'établir une ligne de défense en arrière des territoires alliés du comté de Neuchâtel et de l'Evêché de Bâle, en faisant fortifier une série de villes allant de Morges à Brugg. Freiné par le manque de moyens, ce projet ambitieux ne fut pas mené à son terme. En revanche, de l'autre côté de la frontière, les Français procèdent aux mêmes travaux préparatoires, sous la houlette de Vauban.

Vauban a une approche rationnelle de la guerre. Les gains territoriaux réalisés au prix de nombreuses vies humaines doivent être conservés durablement. La France devient un état centralisé. Son territoire doit être homogène et unitaire, à l'intérieur de «bornes naturelles». Dans l'est, le Rhin est évidemment considéré comme une frontière

naturelle et Strasbourg (conquise en 1681) comme un verrou face aux petits états allemands. Au sud, les Espagnols sont contenus derrière les Pyrénées, et pour leurs possessions dans les Flandres, derrière les rivières du Lys et de l'Escaut. Les Alpes limitent les prétentions françaises en Italie, hormis en ce qui concerne la Savoie. Derrière chacun de ces remparts naturels, Vauban égrène une ligne de fortifications, voire une double ligne, pour constituer une «ceinture de fer» et protéger le «pré carré» français. La densité de fortifications sur la frontière est évidemment proportionnelle à la dangerosité du voisin.

Ainsi, Vauban n'accorde pas immédiatement de l'intérêt à cette nouvelle frontière qui s'est dessinée avec la Suisse. C'est un front secondaire dans son dispositif stratégique de défense. Les relations avec les Bernois sont tendues, certes, mais il n'y a alors pas à craindre d'intentions bellicieuses de leur part, tout au plus un rapprochement diplomatique avec l'Autriche et la Hollande. Au contraire, Vauban estime que la neutralité et l'amitié des Suisses est le meilleur rempart à une invasion par les frontières de l'Est. Il voit la Confédération comme un état-tampon. Fidèle à ses conceptions, il entreprend toutefois de mettre la frontière «aux normes», en construisant et en renforçant quelques places fortes. Le Jura formant un rempart naturel sur une grande partie de la frontière, il n'y a que du côté de l'Alsace que la nature n'offre pas de défense. Vauban concentre toute son attention sur le coude du Rhin et la ville de Bâle.

La France ne peut se reposer sur la vague garantie de l'Evêché de Bâle de ne pas laisser de troupes étrangères passer par ses murs pour envahir l'Alsace. Il est nécessaire d'ériger une forteresse sur le Rhin, ce qui permettrait d'avoir une ouverture aussi bien vers l'Allemagne que vers la Suisse. Le site de Huningue est alors choisi, face à Bâle. La nouvelle forteresse peut dominer la ville, pour la défendre si elle était attaquée, ou pour la détruire si elle ouvre son passage aux ennemis de la France. Les travaux commencent en 1679. Mais la Confédération ne l'entend pas de cette oreille et soutient fermement l'Evêché de Bâle, qui refuse de voir une telle menace s'élever à ses portes. De plus, certains oligarques comptent sur une invasion autrichienne pour obtenir quelques gains territoriaux en Haute-Alsace. Huningue ruinait leurs espoirs. Tandis que la Diète formule ses objections à Louis XIV (par l'intermédiaire de M. de Gravelles, ambassadeur

de France près la Diète) Vauban mène la construction de la forteresse tambours battants. Le ministre Louvois ignore les récriminations de Bâle, et ordonne même de construire trois bastions supplémentaires face à la ville. La Diète intensifie ses protestations et Vauban intensifie ses efforts. En 1680, Louis XIV vint inaugurer la nouvelle place forte, là où deux ans auparavant il n'y avait que des cabanes de pêcheurs. Elle fut achevée en 1682. Mis devant le fait accompli, Bâle n'en continue pas moins à réclamer continuellement son démantèlement.

Huningue est la seule forteresse entièrement construite par Vauban sur la frontière franco-suisse, tandis qu'il se limite à rénover des places-fortes existantes ailleurs. C'est le cas du château de Blamont, qui surveille la trouée de Porrentruy. Vauban le décrit dans ses plans de 1676-1678, soulignant sa structure carrée et sa capacité à loger environ deux cents hommes, tout en notant qu'il n'a pas besoin de modifications majeures en raison de sa position difficile d'accès. En 1687, bien qu'il propose une refonte complète, seules quelques améliorations mineures sont réalisées.

Vauban s'intéresse également au château de Joux, qu'il renforce en 1690 avec une quatrième enceinte, des bastions crénelés, des fossés recréusés, et d'autres aménagements. En deuxième ligne, il intervint sur les places fortes de Belfort, Besançon et Salins, mais n'apporte aucune modification au fort l'Ecluse, qui sera amélioré plus tard. Ces fortifications dispersées le long du Jura furent quelquefois perçues comme des menaces par les Suisses. Elles furent même convoitées: c'est ainsi qu'en 1815, à la faveur d'une brève incursion en Franche-Comté, les troupes suisses prirent d'assaut Blamont, Salins et le fort de Joux. Au congrès de Vienne, la Diète ne put obtenir la cession de toutes ces places. En ruine, Blamont fut rasé par la France peu après. Trop bien défendu, le château de Joux fut

laissé à Louis XVIII. Quant à Salins, les Suisses en furent rapidement expulsés par leurs alliés autrichiens, qui les stoppèrent également aux portes de Besançon. Toutefois, la Confédération réussit à faire raser la forteresse de Huningue, en appuyant ses revendications sur la contribution des troupes suisses lors du siège de la place.

Les interventions de Vauban sur cette frontière, si elles ne sont peut-être pas aussi importantes que sur celles du nord, complètent efficacement la défense du territoire français. En plus de renforcer sa «ceinture de fer» pour la prolonger vers les Alpes, elles mettent en lumière la nature complexe des relations entre la France et la Suisse, oscillant entre amitié, neutralité et méfiance. Les Suisses ont toujours été de meilleurs amis que d'ennemis pour les Français. Vauban le comprit bien et c'est pourquoi en 1700, il accepta même de mettre ses talents au service de la ville de Soleure pour l'amélioration de ses fortifications. C'est à ce jour, une des rares traces laissées par Vauban en Suisse.

C. V.

Ci-dessous, à gauche : Les fortifications sur la frontière franco-suisse au début du XVIII^e siècle.

Ci-dessous : Vue aérienne de Fort Bourtange, Pays-Bas.

